

Intitulé de la formation **Loi santé 2021 et gestion des risques professionnels**

Domaine **Qualité, santé et sécurité au travail – Manager la sécurité**

Version 01/2023

Éligible CPF Non Oui

Objectifs

Objectif de la formation

Connaître les éléments nécessaires à l'évolution de son DUER suite à la Loi santé du 2 août 2021

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- S'approprier les évolutions apportées par la Loi « Santé au travail » relatives au Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER),
- Analyser l'impact de ces dispositions sur l'élaboration, l'accessibilité et la conservation de son DUER et de son plan de prévention.



Durée : 1 j de formation
soit **7h par stagiaire**

Modalité : Présentiel

Effectif : De 4 à 10 personnes



Accessibilité Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.



Public concerné

- Responsable sécurité de l'établissement,
- Personne en charge de la mise à jour du DUERP de la structure.



Prérequis et niveau d'entrée

- Aucun



Moyens et méthodes pédagogiques

- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle,
- Apports théoriques.



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- Questionnaire

Barème d'évaluation :

- Acquis (plus de 80% de réponses exactes)
- En cours d'acquisition (de 50 à 79%)
- À consolider (moins de 50% de réponses exactes)



Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- **Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation**



Contenu de formation

½ JOURNEE N°1

LA LOI N° 2021-1018 DU 2 AOUT 2021 POUR RENFORCER LA PREVENTION EN SANTE AU TRAVAIL

- Les décrets d'application
- Les grands axes de la réforme



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE

N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012

Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9

Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle

Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr

CONDITIONS D'ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Rôle central en matière de prévention des risques professionnels
- Les nouveaux points de vigilance
- Les conditions de travail (DUERP et QVCT) :
 - o Les agissements sexistes
 - o Evolution portant sur les harcèlements sexuels
 - o L'impact du télétravail
 - o Traçabilité collective des risques
 - o L'exposition au risque chimique et effets combinés
 - o La prise en considération des situations de poly-expositions (ANSES)

CONDITIONS DE REVISION DU DUERP

- Renforcement des rôles du CSE en matière de prévention et de DUERP :
 - o Consultation du CSE pour avis sur le document unique et ses mises à jour
 - o Association à l'évaluation des risques et à la mise à jour du DUERP
 - o Contributions respectives de différents acteurs au DUERP
 - o Conditions de formation des membres du CSE en santé-sécurité
- Autres acteurs

1/2 JOURNEE N°2

CONDITIONS D'ACCESSIBILITE DU DUERP

- Les différents acteurs pouvant y accéder

CONDITIONS DE CONSERVATION DU DUERP

- Dépôt dématérialisé sur un portail numérique
- Durée de conservation du DUERP
- Conditions de transmission des mises à jour

LE PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (PAPRI Pact)

- Obligations selon l'effectif de l'entreprise
- Contenu

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE MEDICALES DES TRAVAILLEURS

- Les services de santé au travail (SST) deviennent les « services de prévention et de santé au travail » (SPST)
- Vaccinations et dépistages
- Poly-expositions
- Suivi de mi carrière et post-professionnel
- Dossier médical partagé (DMP) et dossier médical de santé au travail (DMST)
- Décloisonnement avec la médecine de ville

Contact formation

<input type="checkbox"/>	Lionel DÉLÉRIS – 05 65 75 56 99 – l.deleris@campus12avenue.fr	Site de Rodez – intra et sur-mesure
<input type="checkbox"/>	Anne JEANJEAN – 05 65 59 59 03 – a.jeanjean@campus12avenue.fr	Site de Millau – inter, intra et sur-mesure
<input type="checkbox"/>	Céline LONGUET – 05 65 75 56 77 – c.longuet@campus12avenue.fr	Site de Rodez – inter
<input type="checkbox"/>	Amélie MOULY – 05 65 75 56 84 – a.mouly@campus12avenue.fr	Site de Rodez – intra et sur-mesure



 Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr